



PROXIMITÉ

Ain Domicile Services en chiffres

- Association créée le 25/01/1988
- 12 bénévoles administrateurs
- 197 salarié(e)s en prestataire
- 123 aides à domicile en mandataire
- Une équipe administrative et d'encadrement (17,39 ETP, équivalent temps plein)
- Plus de 1 557 personnes accompagnées, dont 60 % de plus de 80 ans
- 229 970 heures d'intervention
- 8 secteurs de proximité (9 bureaux), couvrant 219 communes
- 9 véhicules destinés à l'accompagnement véhiculé

\* Chiffres 2017.

www.ain-domicileservices.fr  
 tél. 04 74 21 42 52  
 contact@ain-domicileservices.fr  
 twitter : @aindomservices  
 facebook : @aindomicileservices

AIN DOMICILE SERVICES NOUS A RÉPONDU TOUT DE SUITE

# Plus de proximité Plus de qualité

L'association développe son réseau d'antennes de proximité, afin d'agir au plus près des bénéficiaires, des salariés et des partenaires. Exemple à la nouvelle agence Dombes, à Chalamont.

PAR ANNICK PUVILLAND

**A** l'angle de la route de Bourg, au cœur de Chalamont, la nouvelle antenne d'Ain Domicile Services, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juin, a pignon sur rue. Ses huit aides à domicile – dont un homme – interviennent auprès d'une quarantaine de bénéficiaires. « Avant, le secteur était réparti entre les antennes de Meximieux, Bourg et d'Ambérieu. L'antenne renforce la proximité avec les personnes et les familles », explique **Amandine Fournier**. Responsable de secteur, elle accueille et renseigne les familles, se déplace au domicile de la personne pour les visites d'évaluation, apporte une aide administrative aux dossiers de demande de prise en charge, organise les plannings des interventions... Les salariés apprécient aussi cette nouvelle proximité, qui renforce les liens avec leur nouvelle responsable de secteur et entre eux, réduit les déplacements pour les réunions mensuelles d'équipe, et offre un nouveau confort de travail : « Ils peuvent venir se poser entre deux interventions, manger au chaud. » Les locaux comprennent une conviviale salle de réunion avec coin cuisine, au côté du bureau d'Amandine. Une antenne locale, c'est un « plus » aussi pour les candidats au métier d'aide à domicile. Les associations recrutent en permanence. Sur le secteur de la nouvelle antenne, deux à trois salariés supplémentaires seraient

les bienvenus. Proximité il y a également avec les partenaires locaux. En poste dès avril afin de préparer au mieux l'ouverture de l'antenne, Amandine a « démultiplié les rencontres avec les maires, les cabinets médicaux, les infirmiers, les kinés, les centres sociaux... » rappelle **Grégory Bornuat**, directeur adjoint d'Ain Domicile Services. L'antenne a d'ailleurs été aménagée dans des locaux loués par un cabinet infirmier, au rez-de-chaussée. Partenaire du collectif « bien vieillir » au côté entre autres de la mairie et du centre social, elle participe à l'organisation d'actions de prévention, de sorties, d'animations pour la Semaine bleue... Renforcer la proximité, c'est renforcer la qualité de service. « Un bureau plus proche des bénéficiaires, des salariés, des partenaires, ça change la relation au quotidien » souligne Amandine Fournier. ■

Responsable de secteur, **Amandine Fournier** est à l'écoute des personnes accompagnées et des familles, coordonne l'équipe d'intervenants, engage des actions avec les partenaires locaux.



Raymonde et Sylviane

TÉMOIGNAGES

## Une bienveillance réciproque

« J'ai 92 ans, une DMLA\* : je ne peux plus faire grand-chose seule ! » s'excuse en souriant **Raymonde Gilet**. Sa fille Sylviane revenue vivre près d'elle, jeune retraitée et bénévole très active dans diverses associations, l'accompagne au quotidien : « Une femme de ménage venait chaque semaine. Mais ma mère est de plus en plus dépendante. Ma sœur s'est renseignée au CLIC sur ce qui

existe pour les personnes âgées, Ain Domicile Services nous a répondu tout de suite ». **Amandine Fournier** a rencontré Raymonde et sa fille à leur domicile à Lent, a défini avec elles les besoins, a informé sur la possibilité de prise en charge par l'APA. Le service s'est mis en place rapidement : depuis le 5 juin, deux salariées, **Audrey Charvolin et Sylvie Haudebourg**, apportent leur aide à l'entretien de l'appartement, l'une le mardi, l'autre le vendredi, pour au total dix-huit heures par mois. « Elles font bien leur travail. Elles sont sympathiques et gentilles avec moi, je le suis avec elles. Je leur fais confiance » poursuit Raymonde. Douillettement installée dans son fauteuil, elle aime bien aussi discuter et plaisanter avec elles. « Je marche difficilement mais elles m'ont bien dit qu'elles pouvaient m'emmener sortir si je voulais. Je suis bien entourée, j'ai aussi le kiné qui vient deux fois par semaine. » Sa fille Sylviane apprécie également la précieuse aide des intervenantes à domicile, qui allège les tâches quotidiennes. ■

\* dégénérescence maculaire liée à l'âge



Samedi 8 septembre, la nouvelle antenne était présente au forum des associations de Chalamont, à la salle polyvalente. « Des personnes sont venues se renseigner sur les services pour elles ou leurs proches » indique Amandine Fournier.



Les petits « plus »



### Au cœur des centres-villes

L'implantation d'une antenne en milieu rural ou semi-rural participe au maintien des équipements, services et commerces, et à la redynamisation des cœurs de village. À Marboz, en octobre, l'antenne Bresse Revermont, auparavant sise au sein du foyer-logement, s'installe en plein centre-ville, avec vitrine, au 28 Grande rue. Ce même mois, l'antenne d'Oyonnax ouvre un bureau dans le nouvel Espace santé Mont Royal à Montréal-la-Cluse.

### Un service d'accompagnement véhiculé

Sur l'ensemble de ses secteurs, l'association propose un service d'accompagnement véhiculé permettant à toute personne âgée ou handicapée – pas forcément bénéficiaire d'une aide à domicile – de se rendre à un rendez-vous ou une activité, et de conserver ainsi une autonomie. À Oyonnax, la Ville prend en charge une partie du coût du service, réduisant le tarif restant à payer par l'usager. À Attignat, une convention a été signée en juillet avec le centre communal d'action sociale afin de développer ce service auprès des habitants, le CCAS s'engageant à participer à hauteur de 5 € dans la limite de trois heures par déplacement, deux fois par mois.



Le service d'accompagnement véhiculé fonctionne sur les huit secteurs d'intervention de l'association : Belley, Bourg et Courronne, Bresse Revermont, Bresse Val de Saône, Buguey, Côtier, Dombes, Oyonnax Montréal-la-Cluse.

### Un véhicule pour les aides à domicile

Depuis septembre, dans chaque antenne, un véhicule est mis à disposition des aides à domicile ayant une difficulté temporaire de déplacement (voiture personnelle en panne, remplacement nécessitant un long trajet...).



L'antenne renforce la proximité avec les personnes et les familles